

Les aides de Plougastel-Daoulas

Critères d'éligibilité :

- Résidence principale
- Quotient familial inférieur à 2 000 € (inférieur à 1 600€ pour les fenêtres et les chaudières bois)
- Mise en œuvre effectuée par un professionnel (exception faire de l'isolation des parois opaques qui peut être réalisée en auto-rénovation)
- Dépôt de la demande avant l'exécution des travaux ou dans un délai max. de 3 mois après les travaux.
- Dossiers valables 2 ans à partir de la date d'acceptation de la mairie.



Les équipements

CHAUFFE-EAU SOLAIRE	
<i>Critère d'éligibilité : matériel certifié CSTBat ou SolarKeymark</i>	
QF ≤ 1 600 €	QF > 1 600 € et ≤ 2 000 €
300 €	200 €

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE	
<i>Critère d'éligibilité : COP ≥ 2,5</i>	
QF ≤ 1 600 €	QF > 1 600 € et ≤ 2 000 €
250 €	180 €

POMPE A CHALEUR géothermique ou air/eau	
<i>Critère d'éligibilité : COP ≥ 4 et technologie Inverter</i>	
QF ≤ 1 600 €	QF > 1 600 € et ≤ 2 000 €
300 €	200 €

POELE, INSERT OU FOYER FERMÉ A BUCHES	
<i>Critère d'éligibilité : Rendement ≥ 75 %, Taux de Co ≤ 0,12 %</i>	
QF ≤ 2 000 €	
Si maison chauffée à l'électricité	Si autre mode de chauffage
250 €	180 €

POELE, INSERT OU FOYER FERMÉ A GRANULES	
<i>Critère d'éligibilité : Rendement $\geq 87\%$, Taux de Co $\leq 0,02\%$</i>	
QF $\leq 2\ 000\ €$	
Si maison chauffée à l'électricité	Si autre mode de chauffage
250 €	180 €

CHAUDIERE BOIS
<i>Critère d'éligibilité : chaudière automatique, rendement $\geq 85\%$, Taux d'émission $\leq 0,02\%$</i>
QF $\leq 1\ 600\ €$
300 €



L'isolation des parois opaques

Les aides à l'isolation sont cumulables :

- jusqu'à 800 € max. pour les QF $> 1\ 600\ €$ et $\leq 2\ 000\ €$
- jusqu'à 1 000 € max. pour les QF $\leq 1\ 600\ €$

ISOLATION DES MURS donnant sur l'extérieur		
<i>Critère d'éligibilité : $R \geq 3,7\ m^2.K/W$</i>		
Surface isolée	QF $\leq 1\ 600\ €$	QF $> 1\ 600\ €$ et $\leq 2\ 000\ €$
Entre 20 et 40 m ²	300 €	200 €
Entre 50 et 100 m ²	400 €	300 €
Plus de 100 m ²	500 €	400 €

ISOLATION DE LA TOITURE		
<i>Critère d'éligibilité :</i>		
<i>Plancher de combles perdus et ravaux : $R \geq 7\ m^2.K/W$</i>		
<i>Rampants et plafond de combles : $R \geq 6\ m^2.K/W$</i>		
<i>Toiture terrasse : $R \geq 4,5\ m^2.K/W$</i>		
Surface isolée	QF $\leq 1\ 600\ €$	QF $> 1\ 600\ €$ et $\leq 2\ 000\ €$
Entre 20 et 40 m ²	150 €	100 €
Entre 40 et 80 m ²	300 €	200 €
Plus de 80 m ²	400 €	300 €

ISOLATION DU PLANCHER sur terre-plein, vide sanitaire, plafond de sous-sol		
<i>Critères d'éligibilité : $R \geq 3\ m^2.K/W$</i>		
Surface isolée	QF $\leq 1\ 600\ €$	QF $> 1\ 600\ €$ et $\leq 2\ 000\ €$
Entre 20 et 40 m ²	150 €	100 €
Entre 40 et 80 m ²	300 €	200 €
Plus de 80 m ²	400 €	300 €

REPLACEMENT DE FENETRES
<i>Critère d'éligibilité : $U_w \leq 1.3 \text{ W/m}^2.K$, 2 fenêtres minimum, 5 maximum</i>
QF \leq 1 600 €
150 € par fenêtre + bonus de 200 € pour l'installation d'une VMC

SIMULATION THERMO DYNAMIQUE	
QF \leq 1 600 €	QF $>$ 1 600 € et \leq 2 000 €
500 €	350 €